L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 3 FEVRIER 1885. 58ème Année.

Dufour, Bonnet et Cie., Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post office at New Orleans, La as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.

MARDI 3 FEVRIER 1885.

Pour les petites annonces de Demandes Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

Edition quotidienne.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne, à la semaine, avec les porteurs.

Edition du Dimanche.

Un an	$3 00

Renferme deux feuilletons.

Edition hebdomadaire.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

VENTES DE CE JOUR.

Par J. V. Gourdain, au coin des rues Royale et Montégut, vente péremptoire d'un fonds de groceries de choix, pour cause de changement d'affaires.

Par Henry Stern & Co., 35 rue de Chartres, bottes, souliers et brodequins.

Convention nationale de l'agriculture, à la Nouvelle-Orléans.

Que notre Exposition, qui étale, en ce moment, tant de merveilles aux yeux de l'univers, soit le plus important, le plus heureux événement qu'il y ait, jusqu'ici, à enregistrer dans les annales de la Nouvelle-Orléans, c'est ce dont presque personne ne doute; il suffit d'avoir un peu de bon sens et de bonne foi pour en convenir. Nous étions placés en dehors du grand chemin que les peuples modernes, à l'instar des peuples de l'antiquité, suivent dans leurs migrations vers l'Ouest. Cette Exposition les force à obliquer vers le Sud, à prendre la voie du golfe du Mexique et de l'Amérique Centrale, dont nous sommes le principal point de repaire.

Elle a un autre avantage: elle appelle toutes les attentions sur les ressources inconnues des Etats méridionaux de l'Union et de la Louisiane en particulier; elle engage à diriger vers nous les bras et les capitaux qui étaient habitués à prendre la route du Nord-Ouest ou de l'extrême Sud du Nouveau Monde.

Enfin—bienfait inestimable et inespéré—elle attire chez nous les hommes d'élite, ceux qui se sont illustrés ou fait remarquer dans les différentes branches de l'activité humaine, dans les sciences, comme dans les arts, dans l'industrie manufacturière comme dans l'industrie agricole.

Grand est le nombre des Conventions auxquelles il nous sera bientôt donné d'assister. Congrès de savants, en tous genres, congrès de fabricants ou de manufacturiers; congrès d'éleveurs de toutes races, de productions de toutes matières premières, depuis les céréales jusqu'aux textiles—aucun ne nous manquera. Nous en avons déjà donné la liste; inutile d'y revenir, mais il en est un sur lequel nous devons insister d'une façon toute particulière.

Sans doute, le Sud peut légitimement aspirer à occuper une belle place dans toute la sphère de l'activité humaine, à briller dans chacune des industries manufacturières enfantées par le génie de l'homme. Ses admirables aptitudes universelles, ses merveilleuses richesses forestières et minières le lui conseillent, le lui ordonnent même, mais il est, avant tout, agriculteur, et il y a, dans tous les genres de culture du sol, un champ immense ouvert à son génie.

L'Association Nationale des planteurs de coton, composée de ses plus intelligents, de ses plus opulents propriétaires fonciers, celle-là même qui a enfanté le projet de notre Exposition et indiqué la Nouvelle-Orléans comme devant en être le siège—l'a pensé ainsi, quand elle a convoqué une Convention nationale des agriculteurs de l'Union, Nord et Sud, indistinctement.

Un homme à qui sa rare compétence, sa haute situation donnent une grande autorité en ces matières—le docteur G. B. Loring, commissaire d'agriculture des Etats-Unis—s'est emparé de l'idée; il l'a prise sous sa protection. On sait avec quel zèle il s'est consacré au développement des richesses de notre sol. Il vient, de son côté, de convoquer tous les représentants des sociétés agricoles des Etats-Unis, les fermiers les plus connus du pays, dans les différents Etats et Territoires, à la grande Convention qui se réunit ici, le 10 février, et qu'il doit présider.

Il suffit d'avoir jeté un coup d'œil intelligent sur la Bâtisse du Gouvernement—cette fidèle et complète représentation des ressources de notre République, l'idée la plus originale et la plus nationale que l'on ait jamais conçue et exécutée—pour comprendre la place énorme qu'y occupe l'industrie agricole. Bien que, dans les diverses administrations de Washington, on ne lui ait pas encore fait les honneurs d'un ministère à part, elle dépasse toutes les autres en importance. Retirez à l'Union ses grains, ses élevages, ses cultures de textiles, que lui resterait-il, et de quoi vivrait-elle?

La Convention dont nous parlons est donc le plus important événement de notre Exposition, et il est à espérer que nous allons voir arriver au milieu de nous, par milliers, les représentants de cette industrie, mère de toutes les autres.

Il est bon que les fermiers d'une grande nation comme la nôtre profitent d'une pareille circonstance, pour se rapprocher, faire connaissance, s'éclairer les uns les autres sur leurs besoins mutuels, constater les progrès accomplis, montrer ceux qu'il reste à opérer, indiquer les anciennes cultures qu'il y a lieu de réformer, d'améliorer, et celles qu'il faudrait introduire dans le pays, Nord aussi bien que Sud.

Bien que l'Ouest, la Nouvelle Angleterre, le New Jersey soient nos aînés sous bien des rapports, on aurait tort de les croire complètement exempts de défauts; ils ont, comme nous, leurs faiblesses, leurs ignorances. Si nous avons beaucoup à gagner par notre contact avec eux, ils ont bien des choses à apprendre dans le nôtre, et le sentiment de supériorité qu'ils affectent parfois à notre égard, avec une certaine fatuité, assez naturelle, après tout, et très pardonnable, pourrait très bien ne pas être aussi justifié qu'ils le pensent. A tous les points de vue, l'Union n'aurait qu'à y gagner.

Nous nous rappelons encore l'espèce d'étonnement, de stupéfaction manifestés par les gros spéculateurs et industriels qu'une curiosité, un peu dédaigneuse d'abord, avait attirés à l'Exposition d'Atlanta; les cris d'admiration qui leur étaient arrachés par le spectacle des trésors que l'on étalait sous leurs yeux, d'une façon si inattendue. C'est à partir de ce jour, que les capitalistes, les manufacturiers, les agriculteurs, ont pris la route du Sud et sont venus y chercher à leur argent un placement qu'ils ont bien vite trouvé, et dont ils n'ont eu qu'à se féliciter.

Que diront-ils en parcourant les merveilles de notre Exposition, qui laisse bien loin derrière elle, toutes celles qui l'ont précédée, de ce côté de l'Atlantique; les richesses incalculables de notre sol, de nos forêts, de nos mines, de nos carrières? Cette industrie sucrière, si cruellement poursuivie par les uns, si dédaignée par les autres, qui est notre principale ressource, et devrait être pour le pays un sujet d'orgueil, ne mérite-t-elle pas les respects et l'appui de tous? Ne suffit-il pas de la voir à l'œuvre, d'assister aux luttes que soutiennent nos planteurs avec un courage véritablement héroïque, contre la nature et les hommes qui semblent s'être ligués, afin de leur faire une guerre acharnée, pour éprouver à leur égard une véritable admiration?

Quant à nous, ne laissons pas échapper une aussi merveilleuse occasion de nous éclairer, de nous instruire, de profiter de l'expérience des fermiers de l'Est, du Nord, du Nord-Ouest. Tout le monde apprend dans des meetings de ce genre—nous autant plus que les autres peut-être. Il y a, dans la Nouvelle-Angleterre, dans l'Illinois, le Missouri, le Minnesota, des cultures qui nous manquent, et que nous pourrions exploiter avec succès. Il y a des méthodes, des engrais, des instruments aratoires qui se meuvent par la force du bras ou par la puissance de la vapeur, que nous avons négligé de nous procurer et qui, employés par nous, doubleraient nos rendements et opéreraient une grande économie dans notre main-d'œuvre. Autant d'avantages que nous devons tirer de la Convention.

Apprêtons-nous donc à y bien recevoir nos hôtes, surtout à y traiter toutes les questions qui ont besoin d'être élucidées, afin qu'elle devienne le point de départ d'une nouvelle ère pour notre agriculture, qui a fait des pas de géant, depuis déjà douze ans, mais a encore beaucoup de chemin à parcourir pour atteindre la perfection.

Le public de notre ville a lu, dans le *Times-Democrat* d'avant-hier, dimanche:

Il court de sinistres bruits dans les rues—quelque chose de plus sinistre que des bruits.

On prédit et on se vante qu'il y aura un acquittement dans le procès intenté pour l'assassinat de Murphy; que les prisonniers seront acquittés, quels que soient les témoignages.

Des amis des accusés, bien qu'ils aient entendu les nombreuses preuves, les preuves accablantes reçues depuis deux jours, sourient encore et expriment l'opinion que le verdict ne sera pas défavorable. Ils offrent de parier sur le résultat.

Ces lignes, que notre confrère n'eût certainement pas publiées sans avoir acquis la certitude qu'il était bien renseigné, sont de nature à nous faire voir l'avenir—un avenir très prochain—sous de sombres couleurs, malgré le calme que nous cherchons invariablement à garder et l'extrême prudence que nous observons dans les circonstances telles que celles où nous nous trouvons en ce moment.

Un meurtre épouvantable—inouï, peut-être dans les annales de notre métropole—a été commis, en plein jour, dans un quartier populeux; trois, quatre ou cinq hommes en ont attaqué, poursuivi, assassiné un autre, qui, tombant sur le trottoir, baigné dans son sang, a été achevé à coups de pistolet. La communauté, sous les yeux de laquelle la Presse a mis les détails de cet horrible crime, sentant et sachant que sa réputation est à jamais perdue à moins que les coupables ne soient punis, a semblé un instant hors d'elle-même, mais avec une force de caractère que les populations du Nord et de l'Ouest n'eussent pas montrée si elles avaient souffert moitié autant et aussi longtemps, elle s'est contenue, cette fois encore; elle attend que les témoins parlent et que le verdict soit rendu.

Douée d'une bonté dont on a souvent abusé, soumise à la loi comme nous prions Dieu qu'elle le soit toujours, elle demande que les prisonniers soient libérés si leur innocence est CLAIREMENT établie.

Mais quelles seraient les conséquences d'un acquittement si leur culpabilité était CLAIREMENT prouvée?

Il conviendrait d'y réfléchir et d'y réfléchir beaucoup—DÈS À PRÉSENT.

MANIFESTATION FRANÇAISE À L'EXPOSITION DE LA NOUVELLE ORLÉANS

—Nous avons déjà parlé de cette manifestation qui doit avoir lieu, dimanche prochain, et à laquelle le Consul-Général de France, ainsi que les présidents des différentes sociétés appartenant à cette colonie, veulent donner des proportions imposantes.

Tous avaient, avec empressement, répondu à l'appel que leur avait adressé M. le vicomte d'Abzac. Le projet, paraît-il, a été accueilli avec enthousiasme par la population, et certaines sociétés iront probablement en corps, bannière en tête, sur les terrains de l'Exposition. Une longue discussion s'est engagée sur les moyens de se transporter en masse au Parc. La chose a paru difficile d'abord, coûteuse ensuite; et enfin, il en pourrait résulter des retards regrettables.

Il a été convenu que chacune des sociétés ou chacun des membres de la colonie se rendront à l'Exposition, comme il l'entendra. Liberté complète a été laissée à tous sur ce sujet.

Le rendez-vous a été fixé à une heure, dans la grande salle du *Music Hall*. Le Consul Général, les employés du Consulat, les présidents des différentes sociétés se trouveront, quelques instants d'avance, à l'entrée de la grande salle de concerts. C'est de là que la colonie, formée en cortège, se dirigera vers les salons de la Direction, puis, à la section Française, et enfin dans la Bâtisse du Gouvernement, pour y admirer l'exhibition de l'Enseignement public de France, sous la direction de M. Buisson, délégué du ministère de l'instruction publique.

Nous croyons devoir, au nom de M. le Consul-Général, recommander aux membres des différentes associations ainsi qu'à leurs familles, de partir de très bonne heure pour éviter les retards et les embarras résultant d'une agglomération inaccoutumée, soit sur les bateaux, soit dans les *cars*, soit même dans l'édifice de l'Exposition.

Nous reparlerons de la manifestation d'ici à dimanche.

On sait que l'Exposition scolaire du ministère de l'instruction publique de France est déjà installée dans une des galeries de la Bâtisse du Gouvernement des Etats-Unis, à notre Exposition Universelle. Nous apprenons qu'il va s'en ajouter une autre non moins intéressante—celle du service scolaire de la Ville de Paris qui, à plusieurs autres Expositions, a remporté de brillants succès.

Voici un extrait du rapport adopté par le *Conseil Municipal* de Paris, dans la séance du samedi, 27 décembre:

RAPPORT.

Messieurs,

M. le Chargé d'affaires du gouvernement des Etats-Unis à Paris, par une lettre en date du 13 novembre dernier, a exposé à M. le Préfet de la Seine le désir qu'auraient ses compatriotes de voir le service scolaire de la ville de Paris prendre part à la prochaine Exposition de la Nouvelle-Orléans.

"Nous serions très flattés, dit M. le chargé d'affaires, si votre administration voulait bien faire, pour la Nouvelle-Orléans, qui est une ancienne ville française, ce qu'elle a fait pour Londres. Dans cette grande métropole louisianaise où tout rappelle encore le souvenir de la mère-patrie, l'Exposition scolaire de la ville de Paris aurait, n'en doutez pas, le grand succès qu'elle a obtenu à Londres."

Vous voyez, Messieurs, de quelle façon courtoise est rappelé dans cette lettre le succès de la ville de Paris à l'Exposition de Londres, où nos services scolaires ont obtenu cinq diplômes d'honneur.

Nous ne pouvons oublier quels liens nous attachent à la Nouvelle-Orléans; nous ne pouvons oublier qu'elle a donné l'hospitalité à Lakanal, alors que celui-ci, la Restauration venue, s'était réfugié en Amérique, après avoir créé l'éducation nationale de la France et avoir couvert notre pays d'institutions admirables que le premier Consul a effacées d'un trait de plume.

A la Nouvelle-Orléans Lakanal a fait souche d'écoles, c'est-à-dire, en effet, qu'un enseignement rationnel a rayonné sur les écoles américaines.

M. le Préfet de la Seine vous propose de déférer au désir exprimé par le gouvernement des Etats-Unis et de voter le crédit nécessaire pour permettre à la direction de l'Enseignement de participer à l'Exposition de la Nouvelle-Orléans.

Aussitôt après cette délibération, des mesures ont été prises pour expédier immédiatement les objets.

M. Benj. Buisson nous affirme que tous les objets en question ont déjà traversé l'Atlantique; peut-être seront-ils arrivés à la Nouvelle-Orléans avant la fin de la semaine.

La cour suprême de la Louisiane n'a par rendu d'arrêts hier. Elle en rendra lundi prochain.

Nous publierons, demain, mercredi, la suite de nos nouvelles de la Louisiane.

—Le Jacksonville Times Union contient le paragraphe intéressant que voici:

"Le drapeau de soie de la Floride pour la confection duquel il a été récemment fait une souscription, est achevé; on l'attend tous les jours à Tallahassee. Il sera présenté au gouverneur Perry, le jour de son inauguration, par Mme E. C. Long et un grand nombre de dames représentant tous les Comtés de l'Etat. Il sera ensuite envoyé à l'Exposition de la Nouvelle-Orléans, où il sera placé au dessous de la section de la Floride.

"C'est un drapeau simple de l'Union, de 24 pieds de long sur 14 pieds de large. Sur la hampe est gravée en argent, cette inscription: "Présentée à la Floride par la population, le 6 janvier 1885."

LOUISIANE.

Le *Sugar Bowl and Farm Journal*, Nouvelle-Orléans, du 31 janvier:

Nous avons eu, cette semaine, un temps excellent. Pourtant, il était assez froid pour forcer nos habitants à entretenir le feu de leurs cheminées.

Les champs se dessèchent, et l'on a recommencé à labourer la terre et à planter la canne; le plant, nous devons le dire, prend très bien. La saison, du reste, lui est extrêmement favorable. Un froid sec, à l'époque actuelle, ne lui fait jamais de mal, mais s'il vient s'y mêler des chaleurs d'été, produisant de brusques changements de température, il en souffre considérablement.

—Nous apprenons qu'un grand nombre d'acheteurs de sucre se sont rendus chez les planteurs des prairies des Attakapas, et ont enlevé le sucre à un prix au-dessus de celui que l'on était forcé d'accepter, depuis le commencement de la saison.

—L'espoir renaît dans les cœurs de nos planteurs, car le prix du sucre a légèrement haussé, depuis trois semaines. L'article se vend maintenant un sou plus cher qu'auparavant. Il fallait s'attendre à cette réaction, mais elle s'est manifestée beaucoup plus tôt que nous ne le croyions, attendu qu'il y avait sur les marchés américains beaucoup de sucres étrangers.

Un certain nombre de planteurs ont vendu à perte, mais c'est qu'ils avaient besoin d'argent, et ne pouvaient garder chez eux leurs produits, et attendre un moment plus favorable à la vente.

Quelques-uns d'entr'eux qui ont dû sacrifier leur récolte, s'imaginent qu'ils ont été victimes par les spéculateurs; il n'en est rien. En réalité, la dépression existait dans le monde entier. S'il se fait maintenant de meilleures affaires, c'est par suite d'un relèvement général des prix. La baisse a atteint son dernier degré; la tendance ne peut être maintenant qu'à la hausse.

Reprenons donc courage; développons de plus en plus notre industrie; attirons sur elle toutes les attentions; imposons à tous le respect, et forçons la protection à se maintenir en notre faveur.

—M. Frank Denny, économe d'une des habitations situées au dessous de Donaldsonville, dit qu'il n'a jamais vu autant d'ouvriers à l'œuvre, et travaillant avec autant d'entrain que maintenant.

Sur l'habitation Bocage, les frères Kelly avaient abandonné la culture de la canne; depuis deux ans, ils ont fait d'excellent bénéfices. Ils avaient semé 800 acres de riz; ils vont en semer 1000 acres. Ils viennent d'essayer de planter vingt acres de choux pour les marchés du Nord.

—Sur l'habitation Riverton, à M. W. S. Bateman, les travaux marchent rapidement; la semence est bonne, et l'on a autant de travailleurs que l'on en a besoin.

—M. J. K. Tacher, administrateur de l'habitation Clarke, a commencé à ensemencer. Il a planté 200 acres en automne, et il en plante 175 de plus. Il a engagé une brigade de travailleurs, qui sont en train de fortifier les endroits faibles de la levée. A l'exception d'une autre levée qui menace de s'écrouler, toute la ligne des propriétés Bierne est solide et peut résister à toutes les hausses.

M. J. P. Boote, économe de Donaldson, commencera à planter lundi prochain; il a déjà semé 75 acres, en automne; il va y ajouter 125 autres. La semence est très belle et tout le monde travaille sous lui, avec entrain et courage.

—Le système de levées le long du Bayou Lafourche, court des dangers, provenant des trous d'écrevisses; on redoute quelques éboulis du côté de Raceland. C'est vraiment un grand dommage que le Bayou Lafourche ne puisse être transporté à l'Exposition, pour montrer au monde à quelles dépenses on s'est livré sur ses rives pour se maintenir en sûreté contre les inondations.

Il y a 15 ans, les levées étaient de quatre pieds de hauteur; maintenant elles sont, de 8 à 12 pieds. Personne, hors les habitants, ne peut se rendre un compte exact des travaux qui se sont accomplis dans cette section.

—Le Dr. John Gazzo, qui habite au-dessus de Raceland, s'est livré à la culture du riz; l'inondation de 1884 lui a réduit à 900 barils une récolte qui devait être de 3000. Il sème de nouveau.

L'Hon. John S Billiu va, de nouveau, cultiver l'habitation Utopia, en 1885; nous lui souhaitons un succès complet.

—Il y a 6 scieries sur différentes habitations, au dessous de Lockport; elles peuvent couper de 3000 à 7000 pieds de bois par jour.

—MM. Trosclair et Robicheaux, au-dessus de Thibodaux, ont acquis de nouvelles machines qui sont excellentes. Les travaux marchent rapidement chez eux.

—M. O. Léonard, économe de la propriété Himel, depuis 7 ans, est en train de préparer la terre, pour y planter la canne.

—M. M. McNulty, ingénieur, va ouvrir bientôt un magasin à Labadieville.

—M. W. A. False a fait 1500 livres de sucre l'acre, en 1884. Il plante de nouveau la canne, cette année.

La propriété de M. L. J. Trosclair prend tous les jours une meilleure apparence. M. T. a planté 50 acres de cannes, et semé 60 de riz; il se prépare à cultiver 100 acres de maïs, au mois de mars. La crevasse Davis n'a pas endommagé ses terres. Il y a eu des dégâts partiels sur la propriété Jamison.

—MM. Burton et Hepler ont fait 137 boucauts de sucre sur 70 acres de cannes.

Le *Meschacébé* paroisse St-Jean-Baptiste, du 31 janvier:

"De temps immémorial, ici comme dans toutes les paroisses sises sur le bord du fleuve,—nous écrit un planteur qui n'est pas un grincheux—il était défendu de passer à cheval sur nos levées. C'était sage, car on ne bâtit pas de levées pour la commodité des promeneurs, mais tout bonnement pour nous protéger contre les débordements du Mississippi. Ces levées, qui nous protègent contre l'inondation et les ruines qui l'accompagnent, doivent être l'objet de tous nos soins, et il faut qu'il en soit ainsi pour que, nonobstant la taxe que nous payons à l'Etat pour les entretenir, nous consentions encore à faire à nos frais tout le travail qui doit les conserver intactes. Mais, dans un de ses caprices que personne n'a jamais bien compris, le jury de police, toujours bien intentionné mais parfois faillible, a subitement effacé de ses règlements toute défense aux cavaliers d'abîmer les levées qui coûtent si cher. Il en est résulté une autorisation qui ne pouvait être utile à personne, mais devait être un bien grand désagrément pour les propriétaires et les piétons. Je vois tous les jours circuler sur les levées fraîchement réparées des cavaliers juchés sur des rosses dont les sabots traînants gâtent tout le travail. Notez bien que ces gens qui profitent ainsi de la liberté que leur laisse notre administration paroissiale ne sont presque jamais des propriétaires.... Je voudrais me tenir au courant des règlements de paroisse. Comment me les procurer?"

Pour le moment, il serait difficile à notre correspondant de se munir des ordonnances et règlements du jury de police. La dernière édition n'est d'aucune valeur à cause des remaniements qui ont été faits depuis leur dernière compilation. Nous croyons, toutefois, pouvoir lui assurer que son vœu pourra être comblé. Le jury a confié à l'un de nos avocats les plus érudits le soin de classer toutes ses ordonnances, et comme il y travaille depuis longtemps, nous devons espérer qu'elles seront prêtes bientôt.

M. F. Jaubert, qui dirige avec tant d'intelligence les habitations Belle Pointe et Sans-Souci de M. H. Manuel, vient de faire un superbe travail à la levée de cette dernière habitation. Il l'a revêtue d'une charpente substantielle qui est une garantie contre tous les accidents à redouter. Si chacun déployait la même énergie, la même vigilance, on verrait certainement avec moins de perplexité monter le fleuve chaque année.

La levée du Bonnet Carré a subi du retard par le mauvais temps qui a régné ces jours derniers, mais on ne semble rien craindre de ce côté, à moins que la crue actuelle du Mississippi ne se précipite.

—Samedi dernier, le père Badoil a uni dans les liens du mariage M. Edouard Braiet et Mlle Julia Heitz. Le jeune couple voudra bien agréer nos bons souhaits de bonheur.

—Le bureau des écoles se réunit aujourd'hui, à la maison de cour, afin de se consulter sur les mesures à adopter pour assurer à la jeunesse une éducation convenable. MM. DePoorter et Reine, le président et le secrétaire de cet intéressant bureau, ne jugent pas, nous dit on, le moment opportun pour la réouverture des écoles et désirent voir remettre au 1er mars cette réouverture. L'hiver n'a pas dit son dernier mot et il ne serait pas prudent d'ouvrir maintenant nos écoles dans des bâtisses non pourvues de calorifères et, dans bien des cas, de vitres mêmes.

La réunion d'aujourd'hui sera très importante, car il s'agit de prendre les intérêts de la génération qui, dans un certain nombre d'années, prendra la place que nous occupons, et, assurément, cette génération devra aux dignes fonctionnaires que nous venons de nommer une bien profonde reconnaissance pour les efforts multipliés qu'ils font incessamment en sa faveur.

—Jeudi dernier, un enfant de six ans de M. Emile Bernard s'est rompu le bras en tombant d'une chaise.

—Le juge Hahn a rendu cette semaine sa décision dans le second procès intenté par M. Octave Hymel à la paroisse St. Jean-Baptiste, relativement aux matériaux et au travail fournis par le plaignant. On se rappelle qu'un premier procès avait été également décidé par le juge Hahn en faveur de M. Hymel, mais que plus tard la cour de circuit avait renversé ce jugement. De là, le procès avait recommencé sur de nouvelles bases. Les principes légaux de ce procès sont de très haute importance, et chaque paroisse de l'Etat est intéressée dans sa solution. Nous référons nos lecteurs à notre partie anglaise pour le texte entier du jugement, que nous regrettons ne pouvoir reproduire en français.

—La levée de Desonia, un peu au-dessous de Lake Providence, paroisse Est Carroll, aurait pu être achevée à temps par M. Mc Ginty pour éviter une inondation, mais ce contracteur, nullement pressé, a laissé s'écouler le temps et ce n'est que lorsqu'il n'y avait plus possibilité de fermer la brèche qu'il a voulu construire une levée avec des instruments qui ne fonctionnaient pas. L'eau est arrivée et a envahi une belle étendue de terres fertiles.

Pendant que Mc Ginty lésinait ainsi à Desonia, son associé James, qui avait entrepris la levée de Watson dans la paroisse Tensas, détournait incessamment ses forçats pour les employer à d'autres contrats, si bien que le Mississipi a trouvé là encore une chance de se répandre dans la campagne.

La *Sentinelle*, Thibodaux, paroisse Lafourche, du 31 janvier:

Dimanche soir, vers dix heures, une brèche considérable s'est faite dans la levée de M. J. Barrios, à environ trois milles au-dessous de Lockport, sur la rive droite du Bayou Lafourche. Le lendemain, l'ouverture avait cent cinquante pieds de large.

D'après les gens du voisinage, cette levée avait l'apparence d'être parfaitement solide et la catastrophe qui vient d'arriver les a d'autant plus surpris que c'est que la partie emportée avait été renforcée, l'année dernière, par le Bureau des levées. Cette crevasse fera beaucoup de mal, car elle va inonder la partie la plus fertile de notre paroisse.

—De lundi dernier à jeudi soir, il a fait un temps superbe. Pendant ces quelques jours de beau temps, les chemins commençaient à sécher et les gens de la campagne commençaient à se rendre à notre ville leur visite habituelle. Les voilà encore retenus chez eux, Dieu sait pour combien de temps.

—Depuis que la crevasse s'est faite, le niveau de l'eau du Bayou, après avoir baissé de quelques pouces, reste à peu près stationnaire. Toutes les rivières des hauts étant actuellement à la baisse, on a tout lieu de croire que le plus grand danger pour les levées est passé.

—Mardi dernier, le 27 de ce mois, est décédé, à l'âge de 52 ans et 6 mois, Jean Célestin, natif de Montmeyan, département du Var, France. Ses funérailles ont eu lieu mercredi soir, à 2:30 heures au cimetière de l'église catholique St Joseph. Ses restes ont été escortés à la dernière demeure par le corps des pompiers, dont il était un des membres honoraires, et par un nombreux concours d'amis et de connaissances.

M. Sace vient d'adresser à M. le président de l'Académie des sciences de Paris, sous la date de Cochabamba, 25 octobre, la lettre suivante:

"Je m'empresse de vous informer de la découverte d'une *nouvelle substance alimentaire*, dont la composition, vraiment extraordinaire, fait la graine le plus riche en substances nitrogénées; c'est la semence du cotonnier en arbre, cultivé en Bolivie, où il offre plusieurs espèces ou variétés intéressantes. Elle est composée de:

Caséine, 6; dextrine, 0.20; sucre, 2; fibrine, 23.70; ligneux du périsperme, 32.40; amidon, 9.60; huile jaune verdâtre, 9.60; cire jaune, 0.80; cendre, 8; eau, 8, —total, 100.

elle donne, quand on la moud, les résultats suivant:

Farine jaune, kil. 56 50, son noir, 40.50, perte, 3, —total, 100.

"Je suis persuadé que cette farine prendra une place importante dans l'alimentation humaine, ainsi que dans la préparation des pâtisseries, où elle peut *remplacer le lait*. Pour le moment, elle peut rendre déjà un important service à l'industrie sucrière, en permettant d'enlever, l'excès de chaux nécessaire à la défécation, autrement que par le procédé, fort coûteux, de l'acide carbonique. Il n'y a qu'à lui substituer une dissolution de farine de graines de cotonnier, dont la caséine forme, avec la chaux, un composé absolument insoluble. Cette dissolution colorée en jaune clair constitue, d'ailleurs, un orgeat fort agréable, qui sera apprécié dans les pays chauds, où, comme en Espagne, on fait une immense consommation d'orgeat d'amandes.

"Les graines de cotonnier sont importées, par plein chargements de navires, en Europe, des Etats-Unis et des Indes, pour la fabrication de l'huile de coton. Le résidu sert à l'alimentation du bétail. Il y a mieux à faire avec cette graine, qui, presque sans valeur actuellement, en prendra une grande dès qu'elle sera acceptée pour l'alimentation humaine."

Au moment où l'on se préoccupe si vivement partout de la question du paupérisme, et où l'on cherche les moyens d'assurer aux pauvres une nourriture saine et économique, il peut être intéressant d'expliquer, en quelques mots, l'organisation et le fonctionnement d'une institution qui a pris, en ces derniers temps, à Londres et dans tout le Royaume-Uni, un très rapide développement.

Il s'agit de l'œuvre des "Penny Dinners," ou dîners à deux sous que l'on sert dans les écoles aux enfants pauvres.

Le matériel qui garnit les réfectoires des "Penny Dinners" est naturellement peu luxueux et peu coûteux et les dépenses de premier établissement sont par conséquent presque insignifiantes.

Les seuls frais importants sont ceux entraînés par le payement des gages du cuisinier.

Mais on est cependant arrivé, le matériel une fois payé, à équilibrer le budget des "Penny Dinners."

Les menus sont, il est vrai, peu variés: de la soupe et du pudding, on ne sort pas de ces deux plats, mais la nourriture est saine et substantielle, et c'est là l'important.

Dans certains villages, le prix du dîner n'est même que d'un demi-penny (un sou.)

C'est un ministre protestant, le révérend W. Moore-Ede, qui a eu l'ingénieuse idée de fonder l'œuvre des dîners à deux sous. Son exemple a trouvé de nombreux imitateurs.

Des dames, surtout, se sont faites les apôtres de cette œuvre, et les "Penny Dinners" fonctionnent maintenant admirablement dans tous les quartiers pauvres de Londres, et dans un grand nombre de villes et de villages de l'Angleterre et de l'Ecosse.

Puisque l'on fonde, dans les écoles de France, des cuisines, ne pourrait-on pas utiliser les essais des élèves en faveur des pauvres dénués de tout moyen de subsistance? La dépense, pour l'adjonction d'une salle de service, ne serait probablement pas très dispendieuse; et ce serait faire une bonne œuvre.

M. F. C. BOUCHER.—Nous lisons dans le *Canadien* de St.Paul, Minnesota:

Nous venons d'apprendre que notre sympathique agent consulaire, M. Albert Salvador, vient d'être nommé aux mêmes fonctions à Détroit, Mich. Nous ne pouvons que nous réjouir pour notre compatriote de ce que nous considérons comme un avancement et nous faire ici l'interprète de toute la population française de cette ville en exprimant à M. Albert Salvador nos regrets de le voir partir. M. le Professeur F. C. Boucher qui, en l'absence de M. Salvador, a géré les affaires de l'agence, vient d'en être nommé titulaire.

Tous nos lecteurs connaissent depuis longtemps M. Boucher, au moins de réputation, aussi sommes-nous certain qu'ils se réjouiront de le voir nommé à un poste aussi honorable que celui de représentant officiel de notre chère patrie.

Nous savons quelle grande part M. Boucher a prise à la colonisation de notre Minnesota et le désir qu'il poursuit depuis longtemps de créer une colonie française dans le Sud.

Nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs que le premier acte de notre nouvel agent consulaire va être de faire un voyage dans les Etats du Sud afin de choisir la meilleure localité pour l'établissement de la colonie française. Pendant son absence, les affaires de l'agence consulaire et celles de l'agence française d'émigration seront gérées par M. D. Michaud.

M. Boucher est en ce moment à la Nouvelle-Orléans et peut être vu tous les jours au bureau de l'*Abeille*.

Nous lisons, dans le *Temps*:

On a dit, avec raison, que M. le général Lewal était arrivé au ministère de la guerre avec un programme complet de réformes. Pour connaître ce programme, il suffit de parcourir les ouvrages que M. le général Lewal a publiés depuis 1871, et dont l'ensemble forme aujourd'hui le cours d'instruction militaire le plus complet que nous possédions. Parmi les réformes que l'ancien commandant du 17e corps d'armée n'a cessé de recommander, il en est un certain nombre dont l'exécution ne dépend que de lui: ce sont les modifications qu'il compte apporter à l'éducation du soldat, aux relations de l'intendance avec les différentes armes, à la répartition et au groupement de nos forces. Ce sont là des questions techniques qui, pour présenter une importance capitale, n'en échappent pas moins, par leur caractère spécial, à l'appréciation du Parlement, et que le ministre résoudra sous sa propre responsabilité.

Il est d'autres lois fondamentales qui, tout en servant de base à notre organisation militaire, touchent directement aux intérêts de la nation: les vues du nouveau ministre sur le recrutement et la mobilisation de l'armée et sur l'avancement des officiers ne peuvent laisser personne indifférent. Plus qu'aucun de ses prédécesseurs, M. le général Lewal a, sur ces divers points, des opinions nettement arrêtées; il n'a pas caché, d'ailleurs, que, sauf quelques changements dans le détail, il se proposait de défendre, à la tribune et dans les commissions parlementaires, les principes qu'il a exposés dans ce beau livre sur la *Réforme de l'armée* qui parut au lendemain de nos désastres et qu'il a développés, plus tard, dans les *Lettres à l'armée*, qu'il a signées d'un pseudonyme.

Voyons d'abord ce que M. le général Lewal pense du recrutement. "La première nécessité, dit-il, d'une armée, c'est le nombre. Aujourd'hui, tous les peuples européens se valent, à peu de chose près. La qualité n'est qu'un surcroît de force; elle ne saurait remplacer la quantité." L'intérêt social exige aussi que tous les jeunes gens viennent puiser au régiment l'amour de l'ordre, le respect des lois et de l'autorité; en même temps que les travaux physiques fortifieront le corps, la régularité de l'existence à la caserne influera sur le caractère. Et M. Lewal conclut en ces termes: "Si ces considérations sont vraies, leur conséquence forcée est la suppression complète de toutes les exemptions pour causes morales." Personne ne doit se soustraire à l'impôt du sang; il serait même désirable que les places dont dispose le gouvernement fussent exclusivement réservées aux citoyens qui auront rempli leurs obligations militaires.

Mais, si tous les Français sont appelés sous les drapeaux, les ressources du budget ne permettent pas de dépasser certaines limites pour la durée du service. D'après M. Lewal, le budget de la guerre devrait rester inférieur à 350 millions; alors, l'effectif de l'armée ne saurait être supérieur à 350,000 hommes, et, tout en adoptant la réduction du temps de service à trois ans, on sera forcé de faire des économies "en renvoyant par anticipation un certain nombre d'hommes, dès qu'ils auront prouvé que leur instruction est complète; ou retiendrait, au contraire, ceux qui montreraient de l'insouciance ou de la paresse". Le nouveau ministre n'a jamais, dans aucun de ses nombreux écrits, été plus explicite sur ce sujet délicat, mais nous savons qu'il a l'intention de donner, cette fois, des développements à sa pensée et que, tout en demandant la suppression du volontariat, il proposera au Parlement d'accorder aux chefs de corps le droit de libérer, après un an ou deux de service, les jeunes gens dont l'éducation militaire sera jugée suffisante: "On mettrait ainsi d'accord l'intérêt particulier avec l'intérêt général."

Si la loi de recrutement n'est pas encore complètement rédigée, le projet sur l'avancement est prêt depuis longtemps, et ce n'est un mystère pour personne qu'il diffère radicalement du projet que les Chambres ont déjà voté en première lecture. On n'ignore pas que, depuis 1834, l'avancement aux grades de caporal, sous-officier et sous-lieutenant se donne au choix; il y a ensuite, pour les grades de capitaine et de commandant, une part faite au choix, une autre réservée à l'ancienneté; les autres grades supérieurs ne sont décernés qu'au choix. M. le général Lewal a écrit, vingt fois, que "l'avancement à l'ancienneté était une combinaison aussi absurde que nuisible". La durée du service ne signifie rien; l'ancienneté n'est pas un indice de capacité, et tel officier qui remplit médiocrement les fonctions de capitaine, est absolument incapable, quel que soit son âge, de diriger un bataillon. Le maréchal Bugeaud, dont M. Lewal a mûrement médité les ouvrages, disait un jour: "Le mulet du maréchal de Saxe a fait la guerre pendant trente ans; il est toujours resté un mulet."

M. Lewal ne s'est pas contenté de critiquer la loi de 1834: s'inspirant des usages en vigueur dans l'armée allemande, il veut que l'avancement ne soit plus donné qu'au choix; des conseils, dont les membres réuniraient les conditions requises de savoir et d'impartialité, apprécieraient la valeur des officiers de tout grade et dresseraient chaque année la liste de ceux qui seraient reconnus aptes au grade supérieur. Tant pis pour ceux, incapables ou paresseux, qui resteraient en route.

Nous n'en dirons pas davantage, nous réservant d'apprécier plus à fond les vues du nouveau ministre de la guerre quand elles seront formulées officiellement devant les commissions compétentes.

Le comité des amateurs de pêche de Boulogne se préoccupe beaucoup du tort que fait à la pêche française l'importation du poisson frais étranger.

Depuis 1869, l'introduction du poisson frais étranger va toujours croissant, paraît-il, et il résulte d'une statistique minutieusement établie que le poisson étranger représente, pour 1884, presque la moitié des quantités vendues à Paris.

"Etaples, Berck, Saint-Valery, le Tréport, petits ports sans industries (dit une lettre du comité), et dont la population maritime n'a d'autre ressource que la pêche du poisson frais sont, sous ce rapport, dans la situation la plus misérable, et on se demande comment peuvent vivre les malheureux qui sont réduits à ce triste métier.

"A Dieppe, le nombre des bateaux faisant la pêche fraîche au chalut ne diminue pas; mais il faut tenir compte que ce port est le fournisseur de toute la vallée de la Seine, où il se mange beaucoup de poisson, qu'il expédie peu ou pas à Paris et sur les grands marchés où va le poisson étranger. Par contre, le nombre des petits bateaux faisant la pêche le long de la côte, va chaque année diminuant.

"Fécamp ne se livre pas ou presque pas à la pêche du poisson frais.

"A Trouville, le nombre des bateaux diminue; la plupart de ceux qui restent sont obligés de s'expatrier pendant une grande partie de l'année, et d'aller porter leurs produits à l'étranger, notamment à Ostende, où ils se trouvent plus près des lieux de pêche, cherchant ainsi à compenser par un plus grand nombre de voyages les bas prix de la marchandise, mais n'arrivant quand même qu'à des résultats bien précaires."

Décédé, le 2 février, à une heure du matin, dans sa soixante-dixième année, PIERRE MASPÉRO. Les amis et connaissances des familles Maspéro, Olivier et Rousan sont priés, sans autre invitation, d'assister à l'enterrement qui aura lieu ce matin à 9 heures, de sa dernière résidence, No 10 rue de l'Esplanade, entre Royale et Chartres.

B. TREMOULET,

Rue Decatur, No 7, vis à vis la Poste

Vins de Bordeaux des meilleurs crûs, reçus de maisons de premier ordre.
Sherries de Duff, Gordon & Co, de Pedro Domecq, etc.
Portos de Sandeman & Co, Offley, Cramp & Forrester.
Champagnes de toutes marques en renom.
Vieux Whiskies, Cognacs, Rhums, Genièvres, etc.
Vins de Californie de toutes sortes.
Vin de St-Vincent véritable, etc, etc, etc.
AUX PLUS BAS PRIX.

PROCLAMATION!

VILLE DU CROISSANT, 1885

PALAIS DU CARNAVAL.

CRESCENT HALL,

COIN CANAL ET ST CHARLES.

Un édit spécial de Sa Royale Majesté

REX,

ROI DU CARNAVAL

Nous commande de souhaiter à tous ses loyaux sujets, aux Etats-Unis, au Canada, au Mexique, à Cuba, et dans l'Amérique du Sud, ainsi qu'à tous les visiteurs de l'hémisphère Oriental, une cordiale bienvenue dans

LA VILLE DES PLAISIRS,

Pendant le séjour temporaire qu'y fera Sa Majesté, et de les inviter à prendre part à tous les plaisirs et à toutes les fêtes qui auront lieu pendant tout le temps qu'elle restera dans sa Capitale favorite. Conséquemment, en obéissance à l'esprit du mandat royal, nous annonçons ici que le CRESCENT HALL, avec ses galeries spacieuses, sera ouvert aux dames et aux messieurs qui les accompagneront ainsi qu'à tous ceux qui doivent allégeance à leur Souverain et sont heureux de l'honorer.

Nous ferons surtout un chaleureux accueil.—

Le 16 Février, à midi,
A l'arrivée et à la réception de
SA MAJESTÉ REX.
Le 16 Février, p. m.,—
A "PROTEUS"
La divine marine à formes multiples.
Le 17 Février, à midi—
A SA MAJESTÉ REX.
AUX PHORTY PHUNNY PHELLOWS ET AUX MERRY BELLIONS.
Le 17 Février, p. m.—
A MOMUS,
La déesse du Ridicule et de la Raillerie.
Le 22 Février, a. m.—
Célébration de
L'ANNIVERSAIRE DE LA NAISSANCE DE WASHINGTON.
Le 4 Mars, a. m.—
Cortège Annuel de nos BRAVES POMPIERS

Donné sous notre seing privé au quartier-général

PALAIS DU CRESCENT HALL.

Au coin des rues Canal et St Charles, Février 1885. JOS. A. WALKER & CO.
2 fév—3,4,8,9,15,16,17

Bureau de la compagnie du Gaz de la Nouvelle-Orléans.—Nouvelle-Orléans, 2 février 1885.—A une réunion des Actionnaires de cette Compagnie, tenue MARDI, le 13 janvier 1885, les messieurs dont les noms suivent ont été élus Directeurs pour servir durant l'année courante.

A. H. STEWERD. SAM'L H. KENNEDY.
R. P. CRAIG. ALDEN McLELLAN.
JAMES JACKSON. R. M. O'BRIEN.
JOSEPH B. SHAKSPEARE.

Et à une réunion tenue ce jour le Bureau a été organisé et les officiers suivants ont été élus.

A. H. STEWERD, Président
R. M. O'BRIEN, Vice Président
VOR. VALLOIS, Secrétaire.
F. E. RICHMOND, Trésorier.
N. VALLOIS, Secrétaire.
3fév—6t

ETAT TRIMESTRIEL DE LA BANQUE DES CITOYENS DE LA LOUISIANE,

Département de Banque.

A la clôture des Affaires,

31 janvier 1885.

RESSOURCES.

Propriétés foncières	$362,328 81	
Bons et Actions	240 021 36	
Prêts et Escomptes	844,2.9 93	
		$1,446,690 10
Prêts sur demande	120,393 42	
Echange	60,750 46	
Comptant et Chèques locaux	398,274 28	
		579,448 16
Profits et Pertes		190 432 68
		$2,216,510 94

PASSIF.

Banques et Banquiers (crédits)		$326,764 60
Dividendes non payés	2,416 00	
Dû aux déposants	837,330 34	
		839,746 34
Capital-Actions		1,050,000 00
		$2,216,510 94

Nous, de la Banque des Citoyens de la Louisiane, jurons solennellement que le tableau qui précède est vrai, au mieux de notre connaissance et croyance.

JAS. J. TARLETON, Caissier.

R. MILLIKEN, GILBERT H. GREEN, } Directeurs.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans. }

Assermenté et signé pardevant moi, ce deuxième jour de février 1885.

2 fév—1t EDGAR GRIMA, Notaire.

A louer.

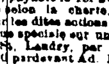

Le bateau à vapeur Mabel Comeaux peut être loué pour excursion tous les Dimanches (seulement) de 9 heures du matin au lundi matin. S'adresser à bord tous les lundis, mercredis et vendredis jusqu'à midi. Il continuera à faire ses voyages réguliers du haut de la côte ces jours là. 3 fév—

Perdu ou égaré.

1° Un billet d'action signé par Thos. C. Anderson, daté Nouvelle Orléans 22 décembre 1870, pour $3644, montant prêté sur 300 actions maintenant réduites à 280 actions du fonds hypothécaire de la Banque des Citoyens de la Louisiane, payable le 1er avril 1871, payable ou renouvelé selon la charte, garanti par hypothèque sur les dites actions hypothécaires et par hypothèque spéciale sur une habitation dans la paroisse St. Landry, par acte en date du 19 mars 1850 pardevant Ad. Boudousquié, notaire, et par acte du 22 décembre 1870 pardevant Félix Grima, notaire. 2° Un billet daté à la Nouvelle-Orléans, le 22 décembre 1870, souscrit et endossé par Thos. C. Anderson pour $2116 payable un an après date à la Banque des Citoyens à la Nouvelle Orléans avec 8 pour cent par an d'intérêt de la date jusqu'à parfait paiement avec le droit de prolonger le paiement pendant trois ans, garanti par hypothèque conformément à l'acte ci-dessus du 22 décembre 1870 pardevant Félix Grima, notaire. N. B.—Le premier billet a été réduit le 1er avril 1875 à $4892, le second billet le 12 décembre 1873 à $1050.

JAMES J. TARLETON, Caissier.
3fév—8t en 30 j.

COMPAGNIE D'ASSURANCES "HOPE" De la Nouvelle-Orléans.

Incorporée en avril 1857; réorganisée en avril 1883.

Bureau 189 rue Gravier.

Capital ... $250,000

Cette Compagnie assure contre les risques d'Incendie, de Rivière et de Marine. Aux taux les plus réduits. Donnant aux assurés un escompte, aussi une participation aux profits de la Compagnie sans être actionnaires. Pertes promptement et équitablement ajustées.

J. A. CHALARON ... Président.
LOUIS BARNETT ... Secrétaire.
MAURICE STERN ... Vice-Président.
12 fév—1an 1-4e

EDOUARD SIDEL, Architecte.

Elève de l'Ecole des Beaux-Arts, Paris.

Nlle-Orléans, 233 rue de Chartres.

18 janv—1m DJ—V&O

MAISON D. H. HOLMES

155 Canal, 15 Bourbon, 14 Dauphine et 139 Douane.

Mise en vente d'un grand solde de soieries noires que nous vendrons à un bon marché incroyable.

Faille,
Cachemire de soie,
Satin merveilleux,
Satin duchesse,
Egyptienne,
Sicilienne, etc etc.

50 pièces bonne faille noire tout soie, bonne qualité à 70 cents.

Toutes nos soieries sont garanties de fabrication supérieure.

1er fév—

Bureau de la Compagnie d'assurances Hope de la Nlle-Orléans, No 189 rue Gravier—Nlle Orléans 29 janvier 1885.—A une élection tenue le 8 décembre 1884 par les actionnaires de cette Compagnie, la liste suivante de directeurs a été élue à l'unanimité pour servir pendant l'année courante:

John I Adams, Henry Beer,
Maurice Stern, G. Hehmann,
A. J. Gomila, Victor Meyer,
F. M. Ziegler, A. E. Brousseau,
Jos A. Renshaw, John Holmes,
J. A. Chalaron, B. F. Bengtson,
Pearl Wight, Pierre Poutz,
George Denegre.

A une réunion du Conseil de Direction tenue le 28 janvier 1885, M. J. A. CHALARON a été réélu Président à l'unanimité, M. MAURICE STERN Vice Président, et M. LOUIS BARNETT Secrétaire.

LOUIS BARNETT, Secrétaire.
31 janv—7t

Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans, Bureaux, No 3 1/2 rue Carondelet—Nouvelle-Orléans, ce 26 janvier 1885.—A l'élection annuelle tenue le 22 décembre 1884, ont été élus Directeurs

HENRY ABRAHAM, TH. BRIERRE,
P. LANAUX, DAN'L WENDLING,
HY. TREMOULET, JOHN THIBAUT,
E. W. HUNTINGTON, J. B. VINET,
A. D. LANAUX, FELIX LAPLANTE,
A. LAMBERT, G. LANAUX.

Et à une réunion du Conseil de Direction tenue ce jour, Monsieur G. Lanaux a été unanimement réélu Président et Léon Seré Secrétaire.

LEON SERÉ, Secrétaire.
28janv—7t

State National Bank of New Orleans—A l'élection annuelle du 26 janvier 1885, les personnes suivantes ont été élues Directeurs pour l'année courante

ALFRED MOULTON.
JULIUS VAIRIN.
FRANK KENNEDY.
PIERRE LANAUX.
J. B. VINET.
SAM'L H. KENNEDY.
J. L. HARRIS.

et à l'assemblée du Board de Directeurs tenue le 28 janvier, Messieurs SAM'L H KENNEDY et PIERRE LANAUX ont été unanimement réélus respectivement Président et Vice-Président.

T. R. ROACH, Caissier.
28 jan—7t

La Fête de la Purification étant une de celles que célèbre l'Archiconfrérie des Mères Chrétiennes, la Présidente prie les Dames qui en font partie de se rendre à la Cathédrale St-Louis à la Messe qui sera dite à 7 heures, mardi, 3 février.
31janv—

Philip Werlein,

135 rue du Canal.

15 RUE BOURBON.

Première Maison de Musique du Sud

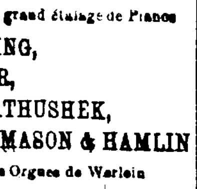

Examinez le grand étalage de Pianos

CHICKERING,
WEBER,
MATHUSHEK,
MASON & HAMLIN

Meilleurs Orgues de Werlein

MASON & HAMLIN, ESTY
BAY STATE.

Prix plus bas!
Termes plus faciles!

Prix défiant la concurrence dans n'importe quel partie des Etats-Unis.

Un Piano tout neuf pour $175.

PIANOS VENDUS A DES CONDITIONS FACILES ET A Des Paiements Mensuelles.

25 janv—

Compagnie d'Assurances —DES—

Factors and Traders

49...RUE CARONDELET...49

Nouvelle-Orléans.

Capital comptant $700,000

EMISSION DE POLICES SUR RISQUES D'INCENDIE, DE RIVIERES ET DE MERS.

ED. A. PALFREY, Président.
JOHN CHAFFE, Vice Président.
T. F. WALKER, Secrétaire.

Succursale:

M. W. A. VALLOFT, 5 rue Ste Anne et 605 rue des Magasins, est autorisé à prendre des risques d'incendie pour cette Compagnie.

T. F. WALKER, Secrétaire.
24janv—1an PP

100 CENTS POUR $1.

Quand vous voudrez l'équivalent de votre argent, demandez le Champagne

PIPER-HEIDSIECK.

Des marchands sans conscience essaient de lui substituer d'autres marques pour faire des profits illicites.

"PIPER-HEIDSIECK" à vendre par tous les marchands de vins bien avisés.

24déc—20t PP mar jan sam

A vendre—pour cause de départ.

La jolie résidence No 286 rue Prieur, entre Kerlerec et Columbus, ayant salon, 2 chambres à coucher, salle à manger, grand cabinet, cave, hall, galerie et deux chambres dans les dépendances attenant à la maison; gaz, citerne, cour carrelée, jardin d'agrément avec arbres fruitiers—le tout en bon ordre. S'adresser sur les lieux ou à P. A. Conand, notaire, 45 Passage de la Bourse.
1er fév—6t

Aux Familles.—Une dame de cette ville, très honorablement connue, et veuve depuis plusieurs années, pourrait se charger de deux enfants dont elle prendrait soin et qui seraient chez elle comme chez une mère. Elle fournira les meilleures recommandations. S'adresser rue Tremé, No 225, entre Ursulines et St. Philippe.
1fév—15t

LISEZ

Le Canadien des Etats-Unis,

Le plus grand journal hebdomadaire de langue française de New-York.

En vente TOUS LES LUNDIS, A MIDI, chez M. BILLARD, coin de Chartres et Bienville.

Le numéro 5 cents. 131 déc—

MAISON FRANÇAISE.

BONNECAZE & DUFFARD,

Coin Canal et Baronne.

CONFISEURS ET RESTAURATEURS.

SALON POUR DAMES ET MESSIEURS ouvert jusqu'à la sortie des Théâtres; service irréprochable.

Un Pâtissier parisien attaché à l'établissement défie toute compétition. Le département de la cuisine, conduit par M. Bonnecaze et confié aux soins du célèbre CASIMIR, ancien chef du Grand Hôtel Continental, et des trois Frères Provençaux à Paris, est une garantie pour nos clients.

Il y a un Téléphone à l'office. 28déc—1m

D. MERCIER'S SONS.

Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté de leurs transactions commerciales.

Vêtements confectionnés, Chapeaux et articles de toilette pour messieurs enfants.

Coin des rues Dauphine et Bienville, à deux îlets de la rue du Canal, 2me district.

24déc 84 | 1 an PP—D Mar J

JERSEYS! JERSEYS!!

En voulez-vous? Allez chez

ONNEN,

Au coin des rues Royale et St. Louis, (sous l'Hôtel Royal).

Un beau JERSEY noir tout laine à $1.

Jersey garni, 1ère qualité, noir, rouge ou bleu, tout laine, $1 50.

Jersey garni, d'une qualité supérieure, de différentes couleurs, depuis $2 25.

Nous avons aussi en magasin un bel assortiment de PARFUMERIES, DE GANTS DE PEAU, D'EVENTAILS et de Nouveautés.

Zephir Berlin à 7½ sous l'once.

Il est fait une spécialité de la vente de CORSETS importés et du pays. 19oct—6m

C. F. CARUTHERS & CO.,

Importateurs et Marchands de

Vins, Liqueurs et Cigares de choix.

Spécialités de Vins, Liqueurs, etc., pour familles.

No 27 rue Carondelet.

Succursale: 153 rue du Canal.

12 nov—3m Nouvelle-Orléans.

Exposition Universelle de l'Industrie et du Centenaire du Coton.

Bureau du Directeur-Général, Nlle Orléans, 26 jan. 1885. }

A partir de ce jour les terrains et les Bâtisses de l'Exposition seront ouverts de 8 heures du matin à 10 heures du soir. Entrée générale, 50 cts, enfants au-dessous de douze ans 25 cts; rien pour enfants portés dans les bras.

28janv

Bureau du Directeur Général DE L'Exposition Universelle de l'Industrie et du Centenaire du Coton.

15 décembre 1884.

Renseignements pour le public:

1. Les portes de l'Exposition seront ouvertes aux visiteurs tous les jours à 9 heures du matin, à partir de MARDI 16 décembre 1884, et, pendant quelques jours et jusqu'à nouvel ordre seront fermées à 4 heures de l'après midi pour permettre aux Exposants d'installer et de mettre en place sans être dérangés les objets qu'ils devront exhiber.

2. Le prix d'entrée pour les visiteurs sera d'une DEMI PIASTRE EN ARGENT, MONNAIE DES ETATS-UNIS par personne.

3. Les ENFANTS PORTES DANS LES BRAS ne paieront pas; les autres enfants paieront le prix plein.

4. Un caissier placé à chaque porte fournira le change, mais ne rendra pas de monnaie pour plus de cinq dollars. Il ne sera pas reçu pour le prix d'entrée autre chose que des DEMI-PIASTRES DES ETATS-UNIS EN ARGENT.

E. A. BURKE, Directeur Général.
16 déc

Exposition Universelle de l'Industrie et du Centenaire du Coton.

AVIS AUX EXPOSANTS.

BUREAU DU DIRECTEUR GENERAL, Nlle-Orléans, 6 décembre 1884. }

Le bureau du Directeur Général est établi au No 5 du "Main Building" et sera ouvert pour les affaires de 8 heures du matin à minuit. Toutes les plaintes doivent être rédigées par écrit et seront suivies d'une prompte investigation. Le terrain de l'Exposition est ouvert à tous les visiteurs. Personne ne sera admis dans l'intérieur des bâtiments à l'exception des officiers de l'Exposition, des exposants, de leurs employés, et des personnes ayant affaire à l'Exposition. Des cartes d'entrée seront remises aux Exposants par le chef des Installations. Les cartes d'entrée pour pénétrer dans le bâtiment où aura lieu l'Exposition spéciale du Gouvernement fédéral et des différents Etats, seront livrées par le Dr C. W. Dabney, chef du Département des Expositions d'Etats, aux commissaires des divers Etats et Territoires, pour leur propre usage et celui de leurs employés et ouvriers. Les visiteurs ne seront pas admis dans les bâtiments de l'Exposition. Les personnes ayant affaire aux bâtiments de l'Exposition pourront se procurer des cartes d'entrée au bureau du Secrétaire, No 15 rue Union, à la Nlle-Orléans.

E. A. BURKE, Directeur Général.
9 déc—

Exposition Universelle de l'Industrie et du Centenaire du Coton.

DÉPARTEMENT DES IMPRESSIONS ET PUBLICATIONS—Nlle-Orléans, 1884. }

AU PUBLIC.

LES Directeurs de l'Exposition Universelle de l'Industrie et du Centenaire du Coton, sachant qu'un grand nombre de personnes sympathisant avec l'Exposition n'ont pas eu l'occasion d'y souscrire, et pensant que, la saison commerciale étant ouverte elles seraient disposées à accorder un appui substantiel à l'entreprise, ont autorisé MM. JNO. W. T. LEECH et R. F. SPANGENBURG à solliciter et à recueillir de nouvelles souscriptions.

E. A. BURKE, Directeur-Général.
7sept—PP

Une Dernière Chance.

Si vous n'avez pas encore souscrit au

New Orleans City Directory de 1885

Envoyez le montant de votre souscription immédiatement par carte postale. L'édition sera basée rigoureusement sur le chiffre des souscripteurs. Les personnes qui n'ont pas souscrit n'ont actuellement que la chance d'obtenir un exemplaire qui n'aura pas été payé par un souscripteur en défaut, s'il s'en trouve un qui se place dans ce cas.

PRIX ... $6
PRIX DE SOUSCRIPTION ... $5

Economisez donc $1 en vous assurant tout de suite un exemplaire.

ETRANGERS

DEMANDEZ

SOARD'S CITY MAP

DE LA NLLE-ORLEANS.

PRIX, 50 CTS (CARTE DE POCHE)

Soard's Guide Book and Street Guide,

PRIX, 50 CENTS.

A vendre par tous les marchands de journaux, les libraires, etc., et par

L. SOARD'S, Editeur,

5 Commercial Place, coin Camp.

1er janv—

Genres Nouveaux.

MOQUETTES,
VELOURS,
BRUXELLES

Avec ou sans bordure.

TAPISSERIE DE BRUXELLES, 70 cents la yarde.

Rideaux de Dentelle, Stores Rideaux Madras et Dentelle, Toiles Cirées, Linoleum, Corticine.

A. Brousseau's Son,

23 et 25 rue de Chartres.

21 sept—

Gardienne d'Enfant.

ON demande immédiatement une gardienne d'enfant au No 273 de la rue Royale.

8 jan PP

CHEZ

GRUNEWALD

18 Baronne ou 127 Canal,

LES MEILLEURS

PIANOS!

Meilleur marché que tous les autres.

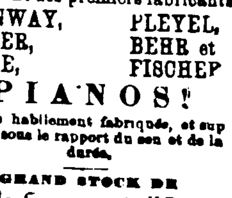

Provenant des premiers fabricants,

STEINWAY, PLEYEL,
SOHMER, BEHR et
KNABE, FISCHER

PIANOS!

Les plus habilement fabriqués, et supérieurs sous le rapport du son et de la durée.

GRAND STOCK DE

Grands Orgues et d'Orgues droits et carrés

DES MEILLEURES FABRIQUES.

MUSIQUE

Et Instruments de Musique EN GROS ET EN DETAIL.

Pour tout ce qui concerne la musique, adressez-vous à

L. GRUNEWALD,

18 rue Baronne ou 127 rue du Canal.

4oct—

Compagnie d'Assurances des

POMPIERS

de la Nouvelle-Orléans.

Bureau, 33 rue du Camp.

Dixième Etat de situation annuel.

CONFORMÉMENT à l'Article 10 de sa Charte, cette compagnie publie le tableau de ses affaires durant l'année finissant le 31 décembre 1884:

Primes reçues pour risques d'incendies		$132,389 33
Primes reçues pour risques de rivières		19,141 57
Primes reçues pour risques de mers		9,295 52
Total des primes reçues		$160,826 4
Ajouter sauvetage et profit et pertes		31,614 75
		$192,441 17
Moins—		
Pertes sur les incendies	$ 70,143 61	
Pertes sur les rivières	16,853 52	
Pertes sur les mers	11,198 49	
Escompte	19,823 32	
Réassurances	17,984 96	
Primes remboursées	10,031 14	
Dépenses, commissions, taxes, loyers, Bureau des Réassureurs, Babcock et Corps de Patrouille etc, moins l'escompte et l'intérêt	18,147 74	
		164,182 78
		$28,258 39

La Compagnie a l'actif suivant

Actions du capital	8,684 24	
Prêts sur collatéraux et hypothèques	144,593 09	
Immeubles	9,950 00	
40 actions de l'Exposition	1,000 00	
Comptant en banque	101,738 26	
Billets à recevoir	9,024 24	
Installation de bureau	4,969 90	
Primes en voie de collection	40,778 51	
		320,118 24
Passif—		
Capital	150,000 00	
Réserve pour les primes non échues, fonds de réserve et surplus	141,859 85	
Réserve sur les pertes non ajustées	5,825 26	
Intérêt et dividende non réclamés, payable sur demande et au crédit du stock, ainsi que déclaration est faite ici	22,433 13	
		$320,118 24

Le tableau qui précède est une copie exacte des livres de la Compagnie.

I. N. MARKS, Président.
R. H. BENNERS, Secrétaire.

Fait sous serment pardevant moi, le 21 janvier 1885.

W. O. HART, Notaire.

Nlle-Orléans, 21 Janvier 1885.

A une réunion de la Direction, ce jour, il a été résolu de déclarer les dividendes suivants sur demande:

Dix pour cent (10 pour cent) intérêt annuel et cinq pour cent (5 pour cent) intérêt-dividende sur le capital payé, formant un total de (15 pour cent) quinze pour cent par an.

Vingt-cinq pour cent (25 pour cent) dividende sur les primes de participation.

I. N. MARKS, Président.
T. PRUDHOMME, Vice-Président.
R. H. BENNERS, Secrétaire.

Directeurs.

Jacob Alexander, Alf. H. Isaacson,
Léon Bertoli, Phil. Beck,
H. H. Bierhorst, I. N. Marks,
Peter Blaise, John Fitzpatrick,
P. Egan, A. A. Maginnis,
H. Ellermann, T. Prudhomme,
C. Taylor Gauche, A. H. Siewerd,
Chas Hemard, Otto Thomas,
Wash. Marks.

25 janv—1mo

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 2 FEV. CLASSE No 27

Tirage de 4 heures P. M.

66	17	19	37	28	69	33	74	73	58	53	57	—	—

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous principaux journaux, se font en public et seulement dans les salons de la Compagnie.

En témoignage nous [illegible] notre signature.
Ce 2 février 1885—4 heures P. M.

[illegible], Commissaires.

Les plans de [illegible]